

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Date de convocation** 06/09/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le dix septembre, à dix heure,  
**Date d'affichage** 06/09/2024 la Commission Administrative s'est réunie à la Mairie sous la  
**Nbre de membres en exercice:** 8 Présidence de Monsieur André PHILIPOT, maire et ordonnateur,  
**Présents :** 6 après avoir été légalement convoqué  
**Votants :** 7 Mme BARBELETTE, Mr DEMARQUET, Mr LEPELTIER  
Mme TROPÉE et Mme VANNIER.  
formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : Monsieur Michel LEBOUC

Absent : Monsieur Christian LAN

Mme Elisabeth TROPEE est nommée secrétaire de séance.

**N°2024/15 Devis DPE**

Monsieur le Président du CCAS informe aux membres du CCAS que lors d'un changement de locataire, nous sommes dans l'obligation de faire un diagnostic thermique et amiante concernant la maison d'habitation et les bâtiments agricoles.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise BETIVISA. Le montant de ce devis s'élève à 280,00 € ttc.

Après en avoir délibéré, le Commission Administrative décide à l'unanimité :

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise BETIVISA pour effectuer le diagnostic.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou Madame la Vice-Présidente à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Président du C.C.A.S

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

